

AMÉNAGEMENTS PORTUAIRES

Amélioration de l'accès fluvial à Port 2000 : Nouvelle étape de concertation

Dans le cadre d'une démarche de concertation volontaire engagée par HAROPA – Port du Havre, sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, une réunion public a eu lieu le 31 mars sur l'amélioration de l'accès fluvial à Port 2000. Un état d'avancement des études et travaux menés avec les partenaires, dont la réalisation de la chatière, et les étapes à venir y seront présentés. (Photomontage représentant la chatière : digue d'1,9 km et chenal de 100 m de large.)



- Ports de Haropa -



- Port du Havre -

Publié le 18 Mars 2021

POURQUOI AMÉLIORER L'ACCÈS FLUVIAL À PORT 2000 ?


Sur les dix dernières années, en moyenne 85% des conteneurs qui arrivent ou partent du Havre transitent par la route, 5% par le rail et 10% par le fleuve. La progression du report modal est un enjeu fondamental de compétitivité pour les Ports de l'axe Seine Le Havre, Rouen et Paris (HAROPA), qui seront regroupés, à partir du 1er juin prochain, sous un seul établissement portuaire unique d'Etat.

C'est également un enjeu environnemental majeur : le transport fluvial émet 2,5 fois moins de CO₂ à la tonne transportée que le transport routier (émission de CO₂ par tonne.km : 40 g par le fleuve contre 95 g par la route).

OBJECTIF 2025 : ATTEINDRE 20% DE REPORT MODAL SUR LA SEINE

Au-delà de la création de l'infrastructure dite de la Chatière et afin de poursuivre le développement du transport combiné fluvial, HAROPA et Voies navigables de France (VNF), ont lancé un plan de compétitivité du transport fluvial sur la Seine illustré par cinq chantiers thématiques :

- ▶ améliorer l'efficacité et le coût des chaînes logistiques passant par le terminal multimodal ;
- ▶ mutualiser les moyens de transport des opérateurs fluviaux ;
- ▶ baisser les coûts de manutention sur les terminaux maritimes pour les trafics fluviaux ;
- ▶ améliorer les conditions et performances de navigation des bateaux fluviaux sur la Seine ;
- ▶ améliorer la motorisation des bateaux pour réduire les consommations et consolider l'avantage écologique du transport fluvial par rapport au transport routier.

Des actions et avancées spécifiques ont été menées par HAROPA, VNF et les opérateurs sur l'ensemble de ces chantiers. Elles ont été illustrées en détail lors de la [réunion publique du 31 mars](#) .

LA CHATIÈRE, MAILLON ESSENTIEL DE LA COMPÉTITIVITÉ FLUVIALE DE LA SEINE

La réalisation de la chatière, qui consiste en la création d'une digue de 2 km permettant de relier Port 2000 au port historique et ainsi offrir un chenal de navigation protégé pour toute la flotte fluviale, s'inscrit également dans ce plan de développement du transport fluvial.

Les étapes d'inscription du projet de chatière dans la programmation des investissements du port, puis la consolidation du plan de financement et la poursuite des études en vue de la préparation d'un dossier de demande d'autorisation, ont

URL of the page: <https://www.haropaports.com/fr/actualites/amelioration-de-lacces-fluvial-port-2000-nouvelle-etape-de-concertation>

□ successivement été franchies, ce qui amène aujourd’hui HAROPA – Port du Havre, maître d’ouvrage du projet, à engager une dernière phase de réunion publique avant enquête publique.

L’objectif de mise en service de la chatière au 1er janvier 2024 marquera ainsi le parachèvement de Port 2000 en complémentarité de la réalisation des deux derniers postes à quai (Postes 11 et 12), actuellement en travaux.


La réunion publique du 31 mars organisée sous l’égide de la garante de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), Mme Marianne Azario, permettra d’exprimer en détail ces études et de recueillir les avis sur le projet.

LES ÉTAPES À VENIR

- › **31 mars 2021** : réunion publique
- › **Fin avril 2021** : dépôt de l’étude d’impact de la chatière
- › **Automne 2021** : enquête publique permettant à tous d’accéder au dossier de demande d’autorisation environnementale unique.
- › **1er semestre 2022** : autorisation de travaux et démarrage des opérations
- › **1er janvier 2024** : mise en service de la chatière.



Informations pratiques :

- [Lien vers le replay de la réunion publique](#)  du 31 mars
- Numéro de téléphone mis à disposition des toute personne qui souhaite poser (autrement que par internet) des questions sur le projet : 0 805 292 160